

HERBERT SMITH FREEHILLS CONSEILLE DANONE DANS LE CADRE DU LANCEMENT D'UN SOCIAL BOND INNOVANT DE 300 MILLIONS D'EUROS

18 April 2018 | Paris
Deals and cases

Le cabinet d'avocats d'affaires international Herbert Smith Freehills a conseillé Danone, l'un des leaders mondiaux du secteur alimentaire, dans le cadre du lancement d'un *social bond* innovant de 300 millions d'euros.

Après avoir intégré des critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance) dans la marge de crédit de sa ligne syndiquée de 2 milliards d'euros, Danone poursuit, à travers cette émission obligataire, son ambition de créer et partager de la valeur durable.

Destinée au financement et au refinancement de différents projets à impact social positif pour les parties prenantes de Danone, cette émission est la première à être réalisée par une multinationale dans le respect des nouveaux principes des social bonds établis en juin 2017 par l'*International Capital Market Association*. Elle consiste en des titres libellés en Euro, d'un montant de 300 millions d'euros, à une échéance de 7 ans et portant sur un coupon de 1.00% payable en mars 2025. Le règlement-livraison a eu lieu le 26 mars 2018 et les titres sont cotés sur Euronext Paris.

Les aspects juridiques de l'opération étaient suivis chez Danone par Sophie Bosquet, *Corporate General Counsel* et Ronan Petit, *Legal Counsel, Corporate & Finance*.

Herbert Smith Freehills a conseillé Danone avec une équipe menée par Louis de Longeaux, associé et Jessica Hadid, collaboratrice.

MEDIA CONTACT

For further information on this news article, please contact:

**NATHALIE TEKADIOMONA,
COMMUNICATIONS AND MARKETING
LEAD - PARIS**

PARIS

Tel: +33 1 53 57 76 66

Email: [nathalie.tekadiomona@
hsf.com](mailto:nathalie.tekadiomona@hsf.com)